

Vos questions / nos réponses

champignon

Par [omer93](#) Postée le 29/05/2024 11:43

existe il un moyen pour savoir si mon fils consomme des champignons hallucinogènes

Mise en ligne le 03/06/2024

Bonjour,

Nous avons peu d'éléments concernant votre situation. Nous ne connaissons pas l'âge de votre fils, ni ce qui a pu vous faire penser qu'il consommait des champignons hallucinogènes.

Techniquement, il est possible d'effectuer une analyse d'urine. Mais cela nécessite que votre fils soit d'accord pour que l'on recueille et analyse son urine (peu importe son âge). Cette procédure a ses limites: elle ne permet de confirmer la consommation que jusqu'à 3 jours après l'ingestion, et certains champignons sont indétectables. De plus, même en cas de positivité d'un test, cet élément ne vous apprendra rien sur la fréquence de ses consommations ni sur ses raisons de consommer. Ce sont des choses qui ne peuvent s'aborder que par le dialogue.

L'autre option est de lui poser la question. Il n'y a véritablement que votre fils pour lever les doutes quant à une consommation de champignons. Nous vous proposons de recontacter notre équipe par téléphone, afin de discuter de la manière d'aborder la discussion avec votre fils. Il s'agit d'un sujet compliqué à aborder, mieux vaut ouvrir le dialogue de manière posée et délicate. Nous ajoutons un article de notre site internet en bas de réponse, afin d'approfondir votre réflexion.

Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception, entre 8h et 2h en métropole et au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit).

Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Puis-je faire dépister mon enfant ?](#)